

Lieu Dit Terregaie 46200 PINSAC Tel : 05.65.37.85.96

[Camping-laverterive@orange.fr](mailto:Camping-laverterive@orange.fr) [www.camping-laverterive@orange.fr](http://www.camping-laverterive@orange.fr)

CONTRAT DE RESERVATION

Nom : ………………………………………….…………….. Prénom : ………………………………………………………..

Adresse : …………………………………………………………………………………………………………………………….…

Code Postal : ……………… Ville : ……………………………………………………………………………………………

Date de Naissance : …………………………………… N° Tel : …………………………………………………………..

Email : …………………………………………………………………….. Immatriculation : ………………………………

ACCOMPAGNE DE :

Nom Prénom Date de Naissance

1-…………………………………………………………………………………………………………………………………………..

2-…………………………………………………………………………………………………………………………………………..

3-…………………………………………………………………………………………………………………………………………..

4-…………………………………………………………………………………………………………………………………………..

5-…………………………………………………………………………………………………………………………………………..

EMPLACEMENT Arrivée 12h / Départ 12h

Date Arrivée : ………………………………………………… Date Départ : ……………………………………………..

□ Tente □ Caravane □ Camping Car Dimensions : …………………………………………………….

□ Electricité □ Véhicule supplémentaire ou remorque

□ Chien Nombre : ………….. Race …………………………………………….. Tatouage : ………………………

□ Réfrigérateur □ Table et chaises de jardin

LOCATIF Arrivée 16h / Départ 10h

Date Arrivée : ………………………………………..……… Date Départ : ………………………………………………

□ SUN ROLLER MARINA □ SUN ROLLER IBERICA □ CRL BOIS

□ O’HARA 4 Pers □ O’HARA 5 Pers □ Chalet MOREA

□ O’HARA 6 Pers

□ Animal (- 10kg) Race : ………………………………………………… Tatouage : ………………………………….

□ Kit bébé □ Draps jetables (gratuit) □ Forfait Ménage

ACOMPTE

30% du coût du séjour : …………………………………………………………………………………………………….€

+ Frais de Réservation : ………………………………………………………………………………………9.80………€

+ Assurance Annulation …………………………………………………………………………………………………….€

3.5 % du montant du séjour (voir conditions générales)

MONTANT A VERSER : ……………………………………………………………………………………………………….€

Par : □ Chèque Bancaire □ ANCV □ Carte Bancaire (uniquement en ligne)

□ Virement Bancaire (Préciser nom et reference séjour)

IBAN : FR76 3000 3004 3200 0200 5230 819 BIC : SOGEFRPP

□ Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et être parfaitement d’accord

Fait à : …………………………………………………

Le : ……………………………………………………..

Signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

***CONDITIONS GENERALES DE VENTE***

1. **REGLEMENT DE LA LOCATION**

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous louée. La location ne devient définitive qu’avec notre accord et réception d’un acompte de 30 % du montant du séjour. Le paiement s’effectuera par chèque bancaire à l’ordre du camping La Verte Rive, Virement bancaire ou Chèque vacances ANCV ( en cours de validité. En cas de remboursement d’acompte payé par ANCV, nous retiendrons 2.5 % correspondant à la commission ANCV).

**Les locatifs :**

Le tarif comprend l’eau, l’électricité, le gaz, l’emplacement d’un véhicule ainsi que l’accès à toutes les infrastructures du camping

Le solde du séjour doit être versé le jour de votre arrivée.

Aucune réduction ne sera accordée en cas d’arrivée retardée ou de départ anticipé

Caution exigée à l’arrivée de 200 € payable en espèces , chèque ou carte bancaire. Elle vous sera restituée selon l’état évalué par la direction sous 7 jours

Le ménage doit être fait le matin du départ : vaisselle lavée et rangée, sol lavé, sanitaires et toilettes propres, réfrigérateur dégivré et propre, poubelle vidée et propre.

Si vous avez pris un forfait ménage, il faudra quand même que la vaisselle soit lavée et rangée et les poubelles vidées.

**Les emplacements :**

Les forfaits comprennent l’emplacement, un véhicule et l’accès aux infrastructures du camping.

Le solde doit être réglé la veille du départ

L’emplacement doit être restitué propre, sans aucun détritus

1. **LE SEJOUR**

En l’absence d’écrit de la part du client prévenant du retard de son arrivée, l’emplacement devient disponible 24h après la date d’arrivée prévue, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Nous ne pouvons être responsables des pertes ou vols d’objets personnels, blessure ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour. Tout locataire doit se charger de faire respecter le règlement intérieur du camping aux personnes résidant avec lui, ainsi qu’aux visiteurs dont le propriétaire aura eu connaissance auparavant.

Les accès aux jeux pour enfants, au city park et à la piscine sont soumis à la surveillance des parents pour les enfants de moins de 16 ans.

**En hébergement** :

Les locations se font pour 7 nuits minimum, avec comme jour d’arrivée et de départ le samedi durant la période de haute saison. En dehors de cette période, la location peut se faire indifféremment dans la semaine.

Tous nos locatifs sont NON FUMEURS.

Les arrivées dans les locatifs ont lieu entre 16h et 19h et doivent être libérées PROPRES impérativement entre 8h et 10h.

Le ménage de votre logement est à votre charge. Il doit être remis dans un état de propreté identique à celui que vous avez trouvé en arrivant. Si tel n’est pas le cas, un forfait ménage de 60 € sera retenu.

**En emplacement** :

Les dates d’arrivées peuvent se faire tous les jours de la semaine et être de durée variable. Le nombre de personnes sur un emplacement est limité à 6.

Les emplacements sont disponibles à partir de 12h et doivent être libérés avant 12h.

1. **ANNULATION**

En cas d’annulation, seuls les écrits par mail ou courrier seront retenus. En aucun cas les messages téléphoniques ne seront pris en compte

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Plus de 31 jours avant l’arrivée | Moins de 31 jours avant l’arrivée | Pendant le séjour |
| Avec assurance \* | ­ Frais de dossiers et assurance annulation dûs  ­ Remboursement de l’acompte\* | ­ Frais de dossiers et assurance annulation dus  ­ Remboursement de l’acompte\* | ­ Frais de dossier et assurance annulation dûs  ­ Prise en charge du montant total du séjour \* |
| Sans assurance annulation  Quel que soit le motif de l’annulation | ­ Frais de dossiers dûs  ­ Acompte (30% du montant du séjour) dû | ­ Frais de dossiers dûs  ­ Totalité du séjour dûe | ­ Frais de dossiers dûs  ­ Totalité du séjour dûe |

\*Voir conditions paragraphe 4 « assurance »

Toute modification dans votre réservation doit immédiatement être signalée (nombre de personnes, voiture, animaux). Votre réservation implique le respect du règlement intérieur du camping. L’assurance responsabilité civile est obligatoire, vous munir d’une attestation.

-4 **ASSURANCE (Recommandée)** :

Une assurance annulation peut être souscrite dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse l’indemnité de rupture du contrat ci-dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat. Avant ou pendant votre séjour, la garantie annulation prend en charge les frais de rupture de contrat si l’un de ces événements intervient :

­ Maladie, accident ou décès atteignant l’un des membres de votre famille

­ Complications de grossesse avant le 7ème mois

­ Dommages matériels important atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence

­ Licenciement économique

­ Obtention d’un contrat à durée indéterminée

­ Accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet

­ Annulation des congés par l’employeur

Tarif : 3.5 % du montant du séjour

Les conditions complètes concernant l’étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l’assureur sur simple demande :

Gritchen Tolède et associés – Campez Couvert – 27 Rue Charles Durand – CS70139 18021 Bourges Cedex

**-5 ANIMAUX :**

Les animaux sont obligatoirement tenus en laisse et vaccinés (vous munir du carnet de vaccination).

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis

Par mesure d’hygiène, il leur est strictement interdit de grimper sur les banquettes, lits et couvertures. Veillez à prévoir leur couchage. Ils ne doivent en aucun cas rester seul au camping. Une visite de l’hébergement pourra être faite à tout moment. L’accès à la piscine et à l’aire de jeux leur est strictement interdit.

**6- MEDIATEUR**

Conformément aux dispositions de l’article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d’un litige qui l’opposerait à l’exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice CM2C

* Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : cm2c.net
* Saisine par téléphone : 06.09.20.48.86
* Saisine par voie postale : 14 Rue Saint Jean 75017 Paris.